



Ministère de l'enseignement
supérieur
et de la recherche

RAPPORT D'ACTIVITE

RELATIF A LA

MEDECINE DE PREVENTION

EN FAVEUR DES PERSONNELS RELEVANT DE

l'enseignement supérieur et de la recherche

Année civile : 2009 (1er janvier au 31 décembre 2009)

Direction générale des ressources humaines

DGRH C1

Docteur Isabelle FAIBIS, Médecin
conseiller technique des services centraux

SOMMAIRE

ONGLET 1 : PAGE DE GARDE

ONGLET 2 : SOMMAIRE

ONGLET 3 : FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ETABLISSEMENT ET DU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION

ONGLET 4 : CONSIGNES

ONGLET 5 : A - LES DONNEES ADMINISTRATIVES

ONGLET 6 : B - LES EFFECTIFS DE LA MEDECINE DE PREVENTION

ONGLET 7 : C - LES VISITES MEDICALES

ONGLET 8 : D - LES PROPOSITIONS MEDICALES

ONGLET 9 : E - LES AVIS MEDICAUX SUR DOSSIER

ONGLET 10 : F - LES ACTIONS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

ONGLET 11 : G - LES MALADIES PROFESSIONNELLES ET LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

ONGLET 12 : H - LE PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION

ONGLET 13 : I - OBSERVATIONS

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DU SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION

Dénomination de l'établissement de l'enseignement supérieur et de la recherche couvert par le service de médecine de prévention :

(Un rapport d'activité par établissement quel que soit le nombre de sites.)

Nombre de sites rattachés à l'établissement :

Dénomination des sites rattachés à l'établissement en objet :

Nom, coordonnées et fonction du médecin ayant complété le rapport d'activité de synthèse pour l'ensemble des différents sites de l'établissement en précisant son organisme de rattachement (soit service médical de l'établissement, soit organisme de médecine du travail) :

Tél :

Fax :

Mail :

Signature et date du médecin ayant complété le rapport de synthèse pour l'activité de la médecine de prévention :

Visa du chef d'établissement :

CONSIGNES

**ATTENTION
LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES DE REMPLISSAGE
AVANT DE RENSEIGNER LES ITEMS**

POUR LES DONNEES QUANTITATIVES :

**REPONDRE PAR UN NOMBRE
POUR "NE SAIT PAS" METTRE NSP
L'ABSENCE DE REPOSE EQUIVAUT A "0"**

POUR LES DONNEES A REPONDRE PAR OUI OU PAR NON :

**POUR OUI METTRE "1"
POUR NON METTRE "0"
POUR "NE SAIT PAS" METTRE NSP
L'ABSENCE DE REPOSE EQUIVAUT A "0"**

		A - Les données administratives pour l'année 2009 (*) Données à compléter par la direction des ressources humaines : (article 27 du décret du 28 mai 1982)	
Tableau A-1 : Les données administratives relatives aux personnels de l'établissement			
TA - 1	1	Effectif total des agents de l'établissement	
TA - 1	2	Effectif des agents relevant selon l'administration de la surveillance médicale particulière	
TA - 1	3	Pourcentage des agents relevant selon l'administration pour l'année civile 2009 des visites quinquennales	
TA - 1	4	Nombre d'agents dont les dossiers ont été présentés aux comités médicaux	
TA - 1	5	Nombre d'agents dont les dossiers ont été présentés aux commissions de réforme	
Tableau A-2 : Effectifs théoriques 2009 des agents relevant de la surveillance médicale particulière			
TA - 2	1	Agents handicapés ou handicap en cours de reconnaissance	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
TA - 2	2	Femmes enceintes	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
TA - 2	3	Agents réintégré après congé de longue maladie, congé de longue durée et 6 mois consécutifs de congé ordinaire de maladie	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
TA - 2	4	Agents victimes d'un accident de service ou de travail	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
TA - 2	5	Agents victimes d'un accident de trajet	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
TA - 2	6	Agents avec reconnaissance de maladie professionnelle ou à caractère professionnel	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
TA - 2	7	Agents souffrants de pathologie particulière déterminée par le médecin de prévention	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
TA - 2	8	Agents identifiés comme exposés à des risques professionnels	Effectif titulaire
			Effectif non titulaire
Tableau A-3 : Nombre de fiches d'exposition délivrées par le chef d'établissement			
TA - 3	1	Nombre total de fiches d'exposition délivrées toutes expositions confondues (a= b+c)	
TA - 3	2	Dont nombre de fiches d'exposition relatives aux agents cancérogènes mutagènes et reprotoxiques (b)	
TA - 3	3	Dont nombre de fiches d'exposition relatives à l'amiante	
TA - 3	4	Dont nombre de fiches d'exposition relatives à un autre risque professionnel (c)	
Tableau A-4 : Nombre d'attestations d'exposition renseignées par les chefs d'établissement.			
TA - 4	1	Nombre total d'attestations délivrées toutes expositions confondues (a= b+c)	
TA - 4	2	Dont nombre d'attestations relatives aux agents cancérogènes mutagènes et reprotoxiques (b)	
TA - 4	3	Dont nombre d'attestations relatives à l'amiante	
TA - 4	4	Dont nombre d'attestations relatives à un autre risque professionnel (c)	
Tableau A-5. 1 : Transmission des données administratives relatives aux accidents de travail et aux maladies professionnelles au service de médecine de prévention. (Rappel : mettre 1 pour oui - mettre 0 pour non - NR pour ne sais pas)			
TA - 5.1	2	Transmet aucune donnée	
TA - 5.1	3	Transmet une synthèse des données au moins une fois par an	
TA - 5.1	4	Transmet une synthèse des données plus d'une fois par an	
TA - 5.1	5	Transmet certaines données individuelles	
TA - 5.1	6	Transmet toutes les déclarations individuelles	
Tableau A-5. 2 : Citez les trois tableaux de maladies professionnelles ou à caractère professionnel les plus déclarées (ex tableau 57, tableau 60, etc.).			
TA - 5.2	1	N°1	
TA - 5.2	2	N°2	
TA - 5.2	3	N°3	
Tableau A-5. 3 : Citez les trois types d'accidents de travail et de service déclarés (ex route trajets, manutention, etc.).			
TA - 5.3	1	N°1	
TA - 5.3	2	N°2	
TA - 5.3	3	N°3	
Tableau A-6 : conventions liant l'établissement avec un organisme privé de santé au travail pour une mise à disposition du personnel médical pour le suivi des agents de l'établissement en objet.			
TA - 6	1	Nombre de conventions	
TA - 6	2	Effectif des agents couverts par la convention	
TA - 6	3	Nombre de médecins de l'organisme conventionné suivant le personnel de l'établissement	
TA - 6	4	ETP travaillé des médecins pour le suivi des agents de l'établissement	
Tableau A-7 : Conventions avec une administration (ex conseil général, municipalité etc.) pour le suivi médical des agents de l'établissement en objet			
TA - 7	1	Nombre de conventions	
TA - 7	2	Effectif des agents couverts par la convention	
TA - 7	3	Nombre de médecins de l'organisme conventionné suivant le personnel de l'établissement	
TA - 7	4	ETP travaillé des médecins pour le suivi des agents de l'établissement	
Tableau A-8 : Conventions avec un autre établissement de l'enseignement et de la recherche autre que EPST pour le suivi médical des agents de l'établissement en objet			
TA - 8	1	Nombre de conventions	
TA - 8	2	Effectif des agents couverts par la convention	
TA - 8	3	Nombre des médecins pour le suivi des agents de l'établissement	
TA - 8	4	ETP travaillé des médecins pour le suivi des agents de l'établissement	
Tableau A-9 : Conventions avec un EPST			
TA - 8	1	Nombre de conventions	
TA - 8	2	Effectif des agents couverts par la convention	
TA - 8	3	Nombre de médecins de l'organisme conventionné suivant le personnel de l'établissement	
TA - 8	4	ETP travaillé des médecins pour le suivi des agents de l'établissement	
Tableau A-10 : Conventions liées aux examens complémentaires entre l'établissement et des établissements ou services hospitaliers ou libéraux (laboratoires, cabinet de radiologie, centres de santé, etc.)			
TA - 9	1	Examen de laboratoires : nombre de conventions	
TA - 9	2	Examen de radiologie : nombre de conventions	
TA - 9	3	Nombre de conventions autres que radiologie ou laboratoire	

B - Les effectifs du service de médecine de prévention pour le personnel de l'établissement		
Tableau B-1 : Les effectifs médicaux du service de médecine de prévention de l'établissement (hors médecins liés par convention cf.tableau A 6)		
TB - 1	1	Nombre de médecin coordonateur
TB - 1	4	Quotité d'équivalent temps plein (ETP) allouée au médecin coordonateur pour l'exercice de ses missions de coordination
TB - 1	2	Nombre de médecins de prévention travaillant dans les services de médecine de prévention (a =b+c+d)
TB - 1	3	Quotité d'équivalent temps plein (ETP) des médecins de prevention
TB - 1	5	Nombre de médecins prévention titulaires (b)
TB - 1	6	Nombre de médecins de prévention contractuels (c)
TB - 1	7	Nombre de médecins de prévention vacataires (d)
TB - 1	8	Nombre de médecins diplômés en médecine du travail (diplômés ou ayant validés la formation de médecine de travail)
TB - 1	9	Nombre de médecins de l'établissement avec lettre de mission
Tableau B-2 : L'effectif infirmier fonctionnellement rattaché au service de médecine de prévention		
TB - 2	1	Nombre total d'infirmier(e)s affecté(e)s au service de médecine de prévention (a =b+c+d)
TB - 2	2	Quotité d'équivalent temps plein (ETP)
TB - 2	3	Nombre de titulaires (b)
TB - 2	4	Nombre de contractuels (c)
TB - 2	5	Nombre de vacataires (d)
Tableau B-3 : Les autres personnels intervenants auprès des agents dans le cadre du service de médecine de prévention		
TB - 3	1	Nombre de psychologues
TB - 3	2	Nombre d'ergothérapeutes
TB - 3	3	Nombre autres
Tableau B-4 : Le secrétariat du service de médecine de prévention de l'établissement		
TB - 4	1	Nombre total de secrétaires affectées au service de médecine de prévention (a =b+c+d)
TB - 4	2	Quotité d'équivalent temps plein (ETP)
TB - 4	3	Nombre de titulaires (b)
TB - 4	4	Nombre de contractuels (c)
TB - 4	5	Nombre de vacataires (d)

C - Les visites médicales et les actes infirmiers

Tableau C-1 : Synthèse des données relatives aux visites médicales		
TC - 1	1	Nombre total de visites médicales réalisées : (reprendre la somme des totaux (a + b + c) des tableaux C5, C9 et C10)
TC - 1	2	Nombre total de personnes vues
TC - 1	3	Nombre total de premières consultations après embauches, ouverture de dossiers : hors visites d'aptitude réalisées par le médecin agréé
Tableau C-2 : Synthèse des données relatives à l'activité des infirmières affectées à la médecine de prévention		
TC - 2	1	Nombre total d'agents ayant bénéficié d'actes infirmiers
TC - 2	2	Nombre conseils /entretiens
TC - 2	3	Nombre d'actions d'information ou de formation animées ou co-animées par les infirmiers
TC - 2	4	Nombre de jours consacrés aux séances d'information et de formation animées ou co-animées par les infirmiers
Tableau C-3 : Origine des demandes de visites médicales tous types confondus (SMP, visites quinquennales et visites en référence à l'article 22 du décret du 28 mai 1982)		
TC - 3	1	Pourcentage des visites médicales faites à la demande des intéressés sur le total des visites
TC - 3	2	Pourcentage des visites médicales faites à la demande de l'administration sur le total des visites
TC - 3	3	Pourcentage des visites médicales faites à la demande du médecin de prévention sur le total des visites
Tableau C-4 : Les convocations planifiées		
TC - 4	1	Taux de réponse aux convocations visites quinquennales: nb agents vus /nb agents convoqués
TC - 4	2	Taux de réponse aux convocations visites SMP : nb agents vus /nb agents convoqués
TC - 4	3	Taux total de réponse aux convocations : nb agents vus /nb agents convoqués
Tableau C-5 : Visites au titre de la surveillance médicale particulière		
TC - 5	1	Nombre de visites au titre de la surveillance médicale particulière
Tableau C-6 : Visites des agents exposés aux risques professionnels (*) (article 15-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 et article R-241-50 alinéa 1 décrets spéciaux alinéas 1 et 2 du code du travail)		
TC - 6	1	Visites au titre d'un risque professionnel lié à l'amiante
TC - 6	2	Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents chimiques
TC - 6	3	Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents physiques
TC - 6	4	Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents biologiques
TC - 6	5	Visites au titre d'un risque professionnel lié aux radiations ionisantes
TC - 6	6	Visites au titre d'un risque professionnel lié aux risques traumatiques
TC - 6	7	Visites au titre d'un risque professionnel lié au travail sur écran (risque isolé)
TC - 6	8	Visites au titre d'un autre risque professionnel
TC - 6	9	Total général des visites des agents exposés aux risques professionnels
Tableau C-7 : Surveillance médicale particulière au titre d'un état ou d'une affection (article 24 du décret modifié du 28 mai 1982, article R-241-50 alinéas 3 et 4 du code du travail)		
TC - 7	1	Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des personnes handicapées reconnues ou en cours de reconnaissance
TC - 7	2	Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des femmes enceintes
TC - 7	3	Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des agents souffrants de pathologies particulières
TC - 7	4	Nombre de reprises après un CLM, CLD, MP ou AT, maternité
Tableau C-8 : Nombre d'agents relevant d'une surveillance médicale particulière au titre d'une pathologie particulière (article 24 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982)		
TC - 8	1	Total nombre d'agents relevant d'une SMP au titre d'une pathologie particulière
TC - 8	2	dont nombre d'agents avec une affection cardiovasculaire
TC - 8	3	dont nombre d'agents avec affections cancéreuses
TC - 8	4	dont nombre de psychopathologies
TC - 8	5	dont nombre d'autres affections
Tableau C-9 : Visites pour les agents ne rentrant pas dans le cadre de la SMP et ayant déjà bénéficié d'une visite médicale dans les cinq dernières années (article 22)		
TC - 9	1	Nombre de visites au titre de l'article 22
Tableau C-10 : Visites au titre de la surveillance quinquennale		
TC - 10	1	Nombre de visites au titre de la surveillance quinquennale

**D - Les prescriptions, les orientations, les avis des médecins de prévention après visites médicales
(décret 82-453 du 28 mai 1982, décret 84-16 du 11 janvier 1984, décret 86-442 modifié du 14 mars 1986)**

Tableau D-1 : Les vaccinations prescrites ou réalisées		
TD - 1	1	Nombre d'agents ayant reçus une prescription de vaccination tous vaccins confondus
TD - 1	2	dont nombre d'agents avec prescription de vaccins contre la grippe saisonnière
TD - 1	4	Nombre d'agents ayant été vaccinés par le service de médecine de prévention
TD - 1	5	dont nombre d'agents vaccinés contre la grippe saisonnière
TD - 1	6	dont nombre d'agents vaccinés tous vaccins confondus
Tableau D-2 : Bilan pulmonaire dans le cadre de la médecine de prévention de la surveillance médicale des risques professionnels		
TD - 2	1	Au titre du bilan amiante : nombre de radios effectuées
TD - 2	2	Au titre du bilan amiante : nombre d'E.F.R. effectuées
TD - 2	3	Au titre du bilan amiante : nombre de scanners thoraciques effectués
TD - 2	4	Au titre du bilan amiante : nombre total d'agents ayant bénéficié d'un bilan pulmonaire (1)
TD - 2	5	Au titre d'un autre risque professionnel : nombre de radios effectuées
TD - 2	6	Au titre d'un autre risque professionnel : nombre d'E.F.R. effectuées
TD - 2	7	Au titre d'un autre risque professionnel : nombre de scanners thoraciques effectués
TD - 2	8	Au titre d'un autre risque professionnel : nombre total d'agents ayant bénéficié d'un bilan pulmonaire (2)
TD - 2	9	Nombre total général de bilans pulmonaires (1+2)
Tableau D-3 : Nombre d'agents ayant bénéficié d'un examen de dépistage effectué en cabinet médical de prévention dans le cadre de la surveillance médicale des risques professionnels		
TD - 3	1	Nombre d'agents ayant bénéficié d'un examen de dépistage effectué en cabinet médical de prévention dans le cadre de la surveillance médicale des risques professionnels
Tableau D-4 : Nombre de visites médicales donnant lieu à des prescriptions par le médecin de prévention		
TD - 4	1	Nombre de visites donnant lieu à des prescriptions auprès d'un laboratoire d'analyse biologique
TD - 4	2	Nombre de visites donnant lieu à des prescriptions auprès d'un centre d'imagerie
TD - 4	3	Nombre de visites donnant lieu à des prescriptions autres
TD - 4	4	Nombre de visites donnant lieu à des prescriptions en relation avec un risque professionnel
TD - 4	5	Nombre de visites donnant lieu à des prescriptions sans lien avec un risque professionnel
TD - 4	6	Total général de visites donnant lieu à des prescriptions d'examen complémentaires
Tableau D-5 : Les orientations après visites médicales		
TD - 5	1	Nombre d'orientations prononcées après visites médicales
Tableau D-6 : Les propositions de mesures particulières après visites médicales (article 26 du décret du 28 mai 1982)		
TD - 6	1	Nombre de propositions d'aménagement de poste de travail
TD - 6	2	Nombre de propositions de changement de poste (reconversion - reclassement)
TD - 6	3	Total général de propositions de mesures particulières après visites médicales
Tableau D-7 : Les avis des médecins de prévention relatifs aux agents en situation d'inaptitude		
TD - 7	1	Nombre d'avis de situation d'inaptitude
Tableau D-8 : Les certificats d'aptitude spécifiques		
TD - 8	1	Nombre de certificats d'aptitude spécifiques (rayonnement ionisant catégorie A - catégorie B, conduite de véhicule cariste pontonnier, travaillant en haute altitude, travail hyperbare, missions dans des environnements difficiles, autres certificats d'aptitude)

E - Les avis médicaux sur dossiers		
Tableau E-1 : Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention et ceux soumis au comité médical et de réforme		
TE - 1	1	Nombre de dossiers instruits dans le cadre du comité médical
TE - 1	2	Nombre de dossiers instruits dans le cadre de la commission de réforme
TE - 1	3	Nombre de dossiers instruits dans le cadre d'une retraite pour invalidité
TE - 1	4	Nombre de dossiers instruits dans le cadre d'une disponibilité pour raisons de santé
TE - 1	5	Nombre total général des dossiers instruits
Tableau E-2 : Nombre de dossiers de mutation pour raisons médicales traités par le médecin de prévention		
TE - 2	1	Nombre de dossiers de mutations instruits pour raisons médicales
Tableau E-3 : Nombre d'attestations renseignées par le médecin de prévention		
TE - 3	1	Nombre total d'attestations délivrées
TE - 3	2	dont nombre d'attestations relatives aux agents cancérigènes mutagènes et reprotoxiques
TE - 3	3	dont nombre d'attestations relatives à l'amiante

		F - Service de médecine de prévention et actions sur les lieux de travail
		Tableau F-1 : Quotité de l'activité de l'ensemble des médecins de prévention de l'établissement, consacrée aux act de travail : (ex : 10% - 20%- 30% du temps de travail)
TF - 1	1	Quotité de temps de travail (%) consacrée par les médecins de prévention à l'action en milieu de travail
		Tableau F2 : Nombre de visites de locaux
TF - 2	1	Nombre de visites de locaux (visites systématiques, pour des nouvelles installations, suite à un accident, suite à une consultation médicale, autres)
		Tableau F-3 : Nombre d'études de postes de travail
TF - 3	1	Nombre d'études de postes de travail (aménagement de poste, mesure d'ambiance, études ergonomiques, rédaction de consignes, autres)
		Tableau F-4 : Les séances d'information et de formation animées ou mises en place
TF - 4	1	Nombre d'actions collectives
TF - 4	2	Nombre de jours consacrés aux actions
TF - 4	3	Nombre d'agents formés
		Tableau F-5 : Autres actions de prévention (<u>en nombre d'heures</u>)
TF - 5	1	Nombre d'heures consacrées aux CHS, liaisons téléphoniques et mails, réunions, tâches administratives, instructions et rédactions de dossiers, certificats, formation médicale continue etc

		G - Actions de prévention des risques auxquelles ont contribué les médecins et infirmières des services de prévention oui = 1 non = 0 ne sait pas = NSP	
		Tableau G-1 : Plan de continuité de l'établissement dans le cadre de la pandémie grippale	
TG-1	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-2 : Réquisition des personnels des services de médecine de prévention dans les centres de vaccination	
TG-2	1	Le(s) médecin(s) médecins de prévention et/ou le(s) infirmier(s) ont-ils été réquisitionnés par le préfet dans les centres de vaccination contre la grippe A/H1N1?	
		Tableau G-3 : Troubles musculosquelettiques	
TG-3	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-4 : Sécurité routière	
TG-4	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-5 : Travail sur écran	
TG-5	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-6 : Amiante	
TG-6	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-7 : Autres CMR	
TG-7	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-8 : Risques psychosociaux	
TG-8	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-9 : Accompagnement et insertion des personnels handicapés	
TG-9	1	Contribution du service de médecine de prévention ?	
		Tableau G-10 : Intitulé des autres actions de prévention auxquelles a contribué le service de médecine de prévention	
TG-10	1		
TG-10	2		
TG-10	3		
TG-10	4		
TG-10	5		
TG-10	6		

		H - Programme annuel de prévention des risques professionnels de l'établissement (oui = 1 non = 0 NSP = ne sait pas)	
		Tableau H-1 : l'identification des risques professionnels	
TH - 1	1	Une identification des risques professionnels par unité de travail ou par établissement a-t-elle été réalisée ou est-elle en cours ?	
TH - 1	2	Le cas échéant les personnels des services de médecine de prévention ont-ils été associés ?	
		Tableau H-2 : la liste des postes à risque par unité de travail	
TH - 2	1	La liste des postes à risque par unité de travail a-t-elle été réalisée ?	
TH - 2	2	Contribution des personnels des services de médecine prévention à son élaboration ou à sa réactualisation ?	
		Tableau H-3 : Les maladies professionnelles ou à caractère professionnel	
TH - 3	1	Les médecins de prévention sont-ils destinataires des déclarations de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ?	
		Tableau H-4 : Les déclarations d'accidents de travail ou de service	
TH - 4	1	Les médecins de prévention sont-ils destinataires des déclarations d'accidents de travail et d'accidents de service ?	
		Tableau H-5 : le document unique	
TH - 5	1	Le document unique de votre établissement est-il finalisé ?	
TH - 5	2	Contribution des personnels des services de médecine de prévention à son élaboration ou sa réactualisation ?	
		Tableau H-6 : le programme annuel de l'établissement	
TH - 6	1	Le programme annuel de votre établissement est-il finalisé ?	
TH - 6	2	Contribution des personnels des services de médecine de prévention à son élaboration ?	
		Tableau H-7 : Participation au comité d'hygiène et de sécurité de l'établissement	
TH - 7	1	Le médecin de prévention participe-t-il aux comités d'hygiène et de sécurité ?	

I - Observations et suggestions relatives à la médecine de prévention

TI-1	Locaux, matériel et informatisation	
TI-2	Effectifs des services de médecine de prévention	
TI-3	Ciblage des personnels, convocations, visites médicales médicale, prescriptions	
TI-4	Santé des personels	
TI-5	Tiers temps	
TI-6	Organisation de la prévention de la grippe A	
TI-7	Articulation avec l'administration	
TI-8	Articulation avec les agents chargés de l'hygiène et la sécurité	
TI-9	Articulation avec les représentants des personnels et participation au comité d'hygiène et de sécurité	
TI-10	Autres	